Le Day-Click

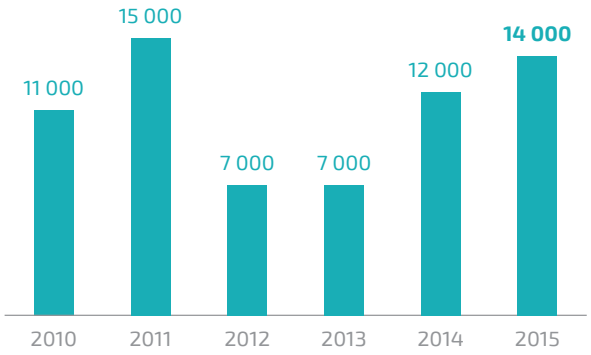
QUELLES ÉVOLUTIONS POUR L'EMPLOI DANS LE NUMÉRIQUE ?

LE NUMÉRIQUE, UN SECTEUR ATTRACTIF



Plus 14 000 emplois nets créés en 2015

Le secteur des services informatiques et logiciels continue de créer de l'emploi pour la 6ème année consécutive, portant les effectifs du secteur à 427 000 en 2015.



Source : Bipe, exploitation données Acoss 2015

93,9 % de CDI

Le secteur logiciels et services informatiques est le secteur qui compte, proportionnellement, le plus de salariés en CDI : 93,9 % en 2013, en hausse de 0,2 %.

Source : Bipe, exploitation données DADS - INSEE 2013

69 % de Cadres

Le secteur logiciels et services informatiques reste de très loin le secteur de l'économie qui emploie proportionnellement le plus de cadres : 69 % en 2013, enregistrant une légère hausse de 0,4 % sur un an. La banque, en deuxième position, compte 38 % de cadres quand l'ensemble de l'économie (hors Fonction Publique d'État) n'en comporte que 16 % en 2013 (inchangé depuis plus de 2 ans). L'explication est dans le recours massif du secteur aux ingénieurs pour une activité intellectuelle à haute valeur ajoutée. Et la croissance de ce taux de cadres tient à la très forte proportion de cadres dans les recrutements.

Source : Bipe, exploitation données DADS - INSEE 2013

Rémunération brute moyenne : 48,8 K€

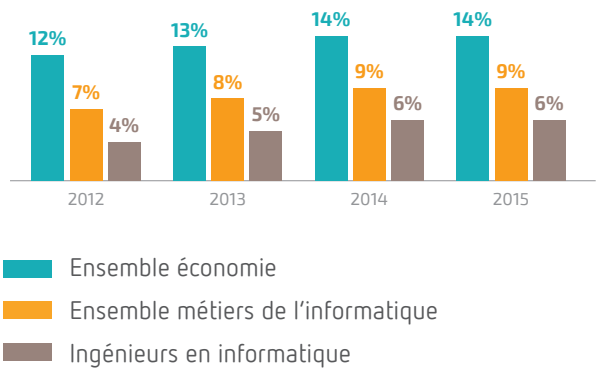
Un salarié travaillant à temps complet dans le secteur informatique gagne en moyenne 48,8 milliers d'euros de rémunération annuelle brute en 2013, contre 34,2 à l'échelle nationale (toute forme de rémunération incluse, y compris intéressement et participation). Sa rémunération a augmenté en moyenne de 2 % en 2011, de 1,8 % en 2012 et de 1 % en 2013 (contre respectivement +2,5 %, +0,8 % et 3.3 % pour l'ensemble de l'économie).

Du fait de sa forte proportion de cadres, le secteur logiciels et services informatiques est le second secteur le plus rémunérateur de ses salariés. Le secteur a maintenu cette position en 2013.

Source : Bipe, exploitation données DADS - INSEE 2013

Taux de demande d'emploi 2015 : 9 % pour les métiers de l'informatique, stable par rapport à 2014

Taux de demande d'emploi



Source : Bipe, exploitation données DARES

Le Day Click

QUELLES ÉVOLUTIONS POUR L'EMPLOI DANS LE NUMÉRIQUE ?

ZOOM SUR L'EMPLOI DES INGÉNIEURS DANS LE NUMÉRIQUE

70 000 ingénieurs dans le secteur en 2015

Les ingénieurs du conseil, logiciels et services informatiques regroupent environ 70 000 ingénieurs en 2015. Ils représentent 9 % des emplois d'ingénieurs.

Une population plus jeune et plus masculine que l'ensemble des ingénieurs

La moitié des ingénieurs des sociétés de conseil, logiciels et services informatiques a 35 ans ou moins, contre 39 ans pour l'ensemble des ingénieurs diplômés en France.
15 % sont des femmes contre 22 % dans la population des ingénieurs. La part de femmes dans le secteur est en augmentation depuis 2 ans (12 % en 2013, 13 % en 2014 et 15 % en 2015).

Un salaire sur deux en France dépasse 50 K€ par an

Le salaire médian s'élève à 50 000 € annuel dans le secteur conseil en technologies, logiciels et services informatiques, contre 56 000 € pour l'ensemble des ingénieurs. Cet écart s'explique, en partie, par la différence d'âge entre le secteur conseil, logiciels, services et l'ensemble des ingénieurs. Les écarts de salaires hommes femmes se réduisent. Le secteur est l'un des secteurs où les écarts salariaux entre hommes et femmes sont les plus faibles.

11 700 recrutements en 2015

Sur les 106 000 ingénieurs recrutés en 2015, 11 700 l'ont été dans le secteur du conseil, logiciel et services informatiques, soit plus de 11 % des recrutements réalisés en 2015.
Les ingénieurs du conseil, logiciels et services informatiques ayant recruté d'autres ingénieurs en 2015 ont connu plus de difficultés à recruter que leurs collègues des autres secteurs. (difficultés de recrutements exprimées par plus de la moitié des ingénieurs recruteurs du secteur).

Taux de chômage : 2,7 %

Le taux de chômage pour les ingénieurs ayant exercé dans le secteur est en baisse et est inférieur à celui de l'ensemble des ingénieurs (3,2 %). Les jeunes ingénieurs du conseil, logiciels et services informatiques craignent moins de perdre leur emploi (3,4 %) et risquent moins de se trouver au chômage (1,2 %) que l'ensemble des ingénieurs (respectivement 9,7 % et 4,2 %).

7,3% de l'emploi est non-salarié

L'emploi non-salarié est plus important dans le secteur conseil en technologies, logiciels et services informatiques (7,3 %) que pour l'ensemble des ingénieurs (4,1 %).

Expérience professionnelle valorisante

Un ingénieur sur six, tous secteurs d'activité, travaille ou a travaillé dans le secteur conseil en technologies, logiciels et services informatiques.
77 % considèrent cette expérience comme utile dans leur carrière et 49 % comme un tremplin.

Source : L'emploi des ingénieurs du conseil, logiciel et services informatique, enquête IESF 2016